

Projet de restauration de la couverture de la maison des croisiers

La commune vient d'obtenir l'autorisation de travaux délivrée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le projet de restauration de la charpente et de la toiture de cet immeuble classé au titre des monuments historiques.

Cet accord a été donné sous réserve de réalisation d'études archéologiques qui devront être confiées à un opérateur agréé par le ministère de la culture.

L'Etat a accordé une subvention de 108 250 €. Les autres demandes de financement sont en cours d'instruction.

Coûts

Maçonnerie :	29 961.81 € HT
Charpente :	55 902.87 € HT
Couverture :	105 276.99 € HT
Maîtrise d'œuvre :	12 800.00 € HT
CSPS et aléas :	11 058.33 € HT
TOTAL :	215 000.00 € HT

Plan prévisionnel de financement

Etat :	108 250.00 € HT
Département :	50 500.00 € HT
Région :	32 250.00 € HT
Commune :	24 000.00 € HT
TOTAL :	215 000.00 €

La consultation des entreprises sera lancée à l'automne pour une réalisation des travaux au printemps 2018.

Dans cette attente, le périmètre de sécurité devra être maintenu à la Halle.

